# Chronique archéologique 2005 = Archäologischer Fundbericht 2005

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie fribourgeoise = Freiburger Hefte für Archäologie**

Band (Jahr): **8 (2006)**

PDF erstellt am: **27.05.2024**

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

**jmb:** Jean-Marie Baeriswyl; **gb:** Gilles Bourgarel; **cb:** Carmen Buchiller; **pc:** Philippe Cogné; **ld:** Luc Dafflon; **pg:** Pascal Grand; **ck:** Christian Kündig; **mm:** Michel Mauvilly; **sm:** Serge Menoud; **jm:** Jacques Monnier; **ddr:** Daniel de Raemy (SBC); **mr:** Mireille Ruffieux; **pav:** Pierre-Alain Vauthey; **hv:** Henri Vigneau

# Chronique archéologique/ Archäologischer Fundbericht 2005

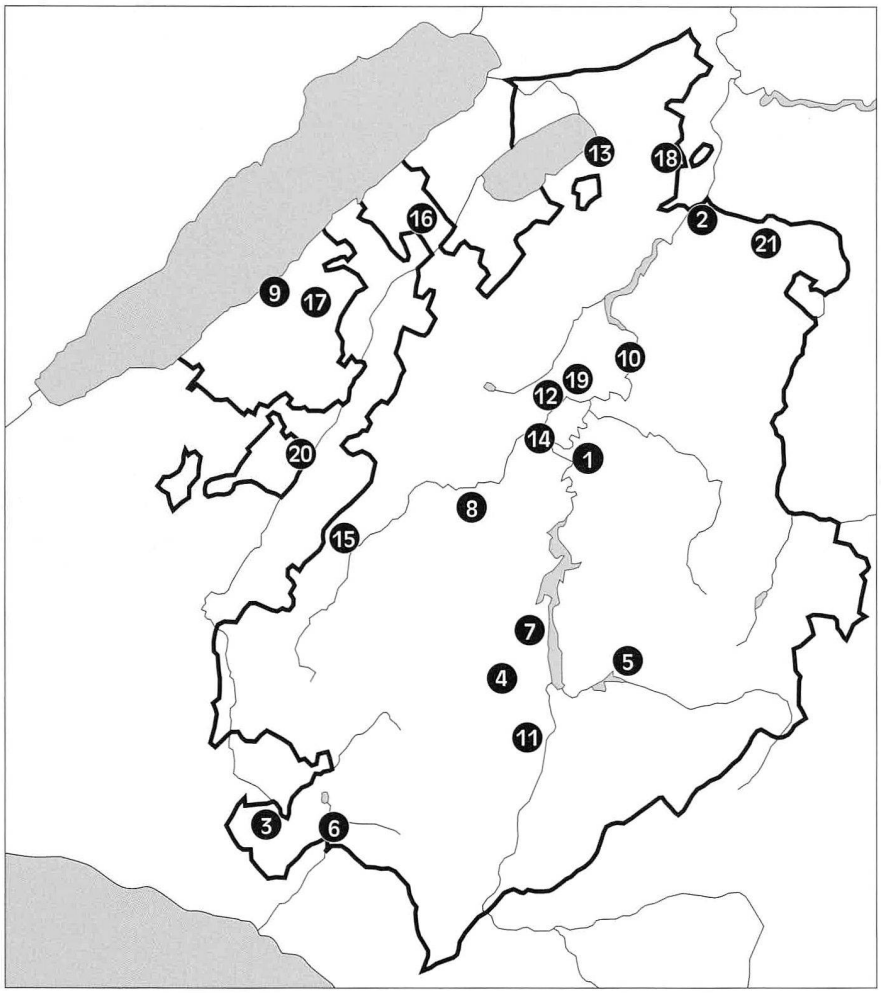


***Fig. / Abb. 1** Carte du canton avec répartition des localités / Karte des Kantons mit Eintragung der Ortschaften*

**Arconciel ❶ La Souche** **ME**

1205, 575 200 / 178 950 / 459 m

Fouille de sauvetage programmée

Bibliographie: *CAF* 1, 1999, 58; *ASSPA* 82, 1999, 247; M. Mauvilly *et al.*, «La Sarine, un pôle dynamique de peuplement au Mésolithique», *CAF* 2, 2000, 52-59; M. Mauvilly *et al.*, «Du Paléolithique final à la fin du Mésolithique dans le canton de Fribourg, état de la question», *ASSPA* 85, 2002, 23-44; *CAF* 4, 2002, 58; M. Mauvilly *et al.*, «Arconciel/La Souche, nouveaux éléments pour la connaissance du Mésolithique récent et final», *CAF* 6, 2004, 66-85.

Pour la troisième année consécutive, le Service archéologique a poursuivi, en 2005, la fouille de l'abri mésolithique de pied de falaise d'Arconciel/La Souche, un chantier-école qui permet à des étudiants de différentes universités (Neuchâtel, Fribourg, Berne et Bâle) de s'aguerrir aux réalités du travail de terrain.

Cette année, outre sur la rectification de profils et la fouille de témoins, l'accent a principalement été mis sur l'agrandissement du sondage entamé en 2004 dans la partie centrale de l'abri. Parallèlement, la documentation des horizons 3 et 4 datés, grâce à la méthode du $^{14}C$, à la charnière des VII^e^ et VI^e^ millénaires, a été poursuivie.

L'ensemble des dates radiocarbones obtenues jusqu'à présent pour ce site permet de confirmer que l'abri a été fréquenté durant le Mésolithique récent et final. Dans l'état actuel des recherches, aucune trace d'une occupation postérieure, exceptée de l'époque moderne, n'a été reconnue. (mm, ld)

**Arconciel ❶ Pré de l'Arche** **R**

1204, 575 880 / 177 150 / 725 m

Sondages programmés

Bibliographie: *ASSPA* 75, 1992, 203; *AS* 15, 1992.2, 83; *AF, ChA* 1989-1992, 1993, 15-16.

Le secteur touché par les travaux projetés (construction de deux immeubles locatifs) se trouve au sud et en périphérie immédiate de la nécropole gallo-romaine qui fut l'objet d'une fouille en 1991. La bordure méridionale de la nécropole n'avait alors pu être déterminée puisque les dernières structures funéraires mises au jour étaient situées en limite de fouille. Suite à ces premières recherches, plusieurs campagnes de sondages et de surveillance de travaux dans le secteur du Pré de l'Arche ont permis de mettre en évidence la présence d'aménagements qui peuvent être rattachés à un niveau d'occupation gallo-romain. Les sondages de 2005 (surface sondée: environ 3500 m²) avaient pour objectif de mieux cerner la répartition des structures gallo-romaines.

L'horizon archéologique daté de l'époque gallo-romaine a été repéré au nord-ouest et au sud-est de la parcelle, entre 0,50 m et 1,20 m sous le niveau de sol actuel. La couche qui renfermait les vestiges et matérialisait ce niveau d'occupation était argileuse, grise, cendreuse et très compacte. Elle mesurait en moyenne une vingtaine de centimètres d'épaisseur. Les 20 sondages réalisés ont permis d'observer une dizaine de structures

gallo-romaines, qui occupaient plus ou moins le quart est de la parcelle, soit une superficie d'environ 1200 m². Sommairement documentées, elles ont été recouvertes d'un géotextile avant que les sondages ne soient rebouchés.

Si aucune des structures documentées ne se rattache clairement au monde funéraire, leur densité met en évidence une extension conséquente de l'occupation gallo-romaine vers le sud-est de la parcelle. La majorité d'entre elles semble s'apparenter à des structures d'habitat, des constructions légères dont la relation avec la nécropole n'est pas connue.

Parmi les structures les plus remarquables, on mentionnera:

- un empierrement (2 x 0, 50 m) assez nettement délimité côté sud-ouest, composé d'au moins deux niveaux de blocs et de galets souvent fragmentés par le feu et associé à quelques gros fragments de tuile; la présence, dans cette structure, de gros éléments lithiques (0,30 et 0,45 m de longueur) et d'une pierre verticale à l'extrémité nord (solin?) est à signaler;
- de petites fosses circulaires (entre 0,20 et 0,30 m de diamètre) interprétées comme des fosses d'implantation de poteaux;
- une zone très charbonneuse (environ 1 m²) qui semble être délimitée, côté sud-est, par plusieurs petits blocs; cette «fosse» d'environ 0,10 m de profondeur contenait quelques galets fragmentés par le feu et un objet en fer très corrodé, mais aucune trace de rubéfaction ni ossement calciné n'y ont été observés.

On notera enfin la mise au jour de la suite de l'empierrement déjà reconnu au cours de la fouille de 1991 et identifié comme un aménagement en terrasse. Partiellement dégagé, il occupait toute la surface du sondage (5 x 1,20 m) et était constitué de galets moyens (L. 0,15 à 0,30 m en moyenne), dont une forte proportion était fragmentée par le feu. Des fragments de tuiles, des tessons d'un récipient en pierre ollaire et de la faune mal conservée étaient également présents. (hv)

**Bösingen ❷ Cyrusmatte** R

1185, 583 900 / 193 672 / 548 m

Geplante Rettungsgrabung (Ausbau des Friedhofs)

Bibliografie: *FA, AF* 1983, 1985, 34-52; *FA, AF* 1985, 1988, 29-32; *FA, AF* 1994, 1995, 17-18; *FA, AF* 1996, 1997, 18-21; *FHA* 1, 1999, 40-47; *JbSGUF* 81, 1998, 290.

Dem geplanten Ausbau des Friedhofs ging der Abriss des alten Gemeindekühlhauses voraus. In diesem Bereich intervenierte das AAFR in einem bislang noch nicht untersuchten Areal zwischen der Portikus und dem kleinen Thermengebäude in der *pars urbana* der römerzeitlichen *villa rustica*. In der von zahlreichen mittelalterlichen und modernen Störungen betroffenen Zone konnten zwei aufeinander folgende *tegula*-verkleidete Kanalisationsgräben (Abb. 2) beobachtet werden, die vielleicht als Ableitung für das vom Dach der Portikus abfliessende Regenwasser dienten. Ein dritter Kanal, dessen Seiten aus nicht vermörtelten Geröllsteinen einen mit *tegulae* ausgelegten Boden einfassen, leitete das Wasser aus einem Becken der Thermenanlage ab. Ausserdem konnten drei Mauern dokumentiert werden, die vermutlich aus dem Mittelalter stammen.

*Abb. 2 Bösingen Cyrusmatte. Die drei aufgedeckten Kanalisationsgräben*

Das Areal war mit einer Abbruchschicht bedeckt, die zahlreiche zur Thermenanlage gehörende Bauelemente enthielt (*tubuli*, Platten der *suspensura*, Mauerverputz, Verblendungen, Kleinfunde des 2.-3. Jhs. n.Chr.). Schliesslich wurde das Ende des bereits bei den Ausgrabungen 1996-97 angeschnittenen Plattenweges dokumentiert sowie eine Mauer, die westlich davon verläuft. (jm, hv)

**Bösingen ❷ Fendringenstrasse** BR, LT, R

1185, 584 077 / 193 509 / 550 m

Geplante Rettungsgrabung (Bau eines Mehrzweckgebäudes)

Bibliografie: *JbSGUF* 88, 2005, 350 (mit weiterer Bibliografie); *FHA* 7, 2005, 209.

Als Folge einer Sondierungskampagne im Jahr 2004 im Vorfeld des Baus einer Mehrzweckhalle, bei der Überreste römischer Gebäude angeschnitten wurden, führte das AAFR eine Flächengrabung in dieser ausserhalb der *pars urbana* der römerzeitlichen *villa rustica* gelegenen Parzelle durch.

Auf der von alten Bachrinnen durchzogenen, leicht nach Süden abfallenden Geländeterrasse sind mehrere aufeinander folgende Besiedlungsphasen nachgewiesen; insbesondere diente ein Bachbett im Westen der Parzelle immer wieder als Abfalldeponie (Abb. 3).

Sechs z.T. durch die römische Siedlungstätigkeit gestörte, spätbronzezeitliche Urnen- und Brandschüttungsgräber im Osten der Grabungsfläche stellen die ältesten Nachweise einer Besiedlung dar. Es handelt sich um Gräber einer grösseren, sich in Bereiche ausserhalb der Grabungsfläche erstreckenden Nekropole und damit um die erste derart grosse Nekropole dieser Zeitstellung des Kantons überhaupt. Die nächst jüngere Siedlungsphase repräsentieren spätlatènezeitliche Funde im Westen der Grabungsfläche, vor allem Fragmente von Gefässkeramik aus der Auffüllung des Bachbetts. Präzise Aussagen zum Charakter dieser Besiedlung sind hier nicht möglich.

*Abb. 3 Bösingen/Fendringenstrasse (Blick nach Norden). Stratigrafie der Auffüllung des Bachbettes*

In der Folge entwickelt sich die Besiedlung kontinuierlich bis in römische Zeit: Mehrere kleine, aufeinander folgende Verbrennungsplätze in der Flanke des Bachbetts charakterisieren einen in seinen Anfängen eventuell bis in die Spätlatènezeit, sicher aber an den Beginn der römischen Zeit zurückreichenden Funeralbezirk. Für dessen jüngste Befunde liefern erhaltene Holzpfosten ein Fälldatum zwischen 5 und 25 n.Chr. (LRD05/R5715).

Östlich vom Bachbett fanden sich Trockenmauerfundamente aus grossen Steinblöcken eines 8 x 12 m grossen Gebäudes des 1. Jhs. n.Chr., das im Aufgehenden eine mit einem Ziegeldach abgeschlossene Lehm/Holzkonstruktion besessen zu haben scheint. Einige Pfostenlöcher könnten vielleicht von einem Vorgängerbau stammen. In der Südostecke des Gebäudes fand sich das Ziegelkistengrab eines Kleinstkindes, dessen Knochen völlig vergangen waren. Die Funktion des in der *pars rustica* gelegenen Gebäudes ist schwer zu bestimmen. Schlackefunde, die Metallhandwerk nachweisen, stammen aus der Zeit vor dem Bau des Hauses. Am Ende des 2. bzw. zu Beginn des 3. Jhs. n.Chr. wurde das Gebäude abgerissen, der Ziegelschutt über die gesamte Oberfläche verteilt. Eine leicht abweichend orientierte Mauer überlagert z.T. die Reste des alten Gebäudes. Eventuell handelt es sich um eine (neue?) Umfassungsmauer für die *villa rustica*.

Westlich davon verlief ein Weg und ausserdem eine Strasse, von der nur die Basisrollierung aus grossen Steinblöcken erhalten blieb. Ein ca. 50 m weiter nordwestlich, bereits 1998 aufgedeckter, gleichartig aufgebauter Strassenabschnitt läuft im 90°-Winkel darauf zu. Möglicherweise trafen die beiden Strassen in der Nähe der aktuellen Strassenkreuzung im heutigen Dorfzentrum aufeinander.

Als Grund für die Aufgabe des Sektors könnten die im archäologischen Befund nachgewiesenen, wiederholten Überschwemmungen in Frage kommen. Der parallel zum Bachbett angelegte Drainagekanal spricht dafür, dass man in diesem Bereich durchweg mit eindringendem Wasser zu kämpfen hatte. (jm, hv)

**Bossonnens ❸ Château** MA

1244, 554 700 / 152 300 / 760 m

Fouille programmée

Bibliographie: I. Andrey, *Le château et le bourg de Bossonnens au Moyen Age*, Fribourg 1985; H. Reiners, *Burgen und Schlösser des Kantons Freiburg* I, Basel 1937, 36-38; B. de Vevey, *Châteaux et maisons fortes du canton de Fribourg*, Fribourg 1978, 47-51.

Dans le bourg, la campagne de 2005 (fouille-école) a mis l'accent sur la maison explorée en 2004 et ses abords, soit la porte du bourg, la chaussée qui la desservait et la maison d'en face. Il apparaît clairement que l'enceinte a été érigée en premier. La porte a manifestement été percée dans la muraille et les maisons sont venues s'adosser. contre cette dernière. Les décalages chronologiques entre l'enceinte, la porte et les maisons restent à interpréter soit comme des étapes successives de la création du bourg, soit comme une série de transformations survenues durant la période où le bourg était habité, à savoir entre 1230 et le XVIe siècle. Les investigations qui doivent se poursuivre dans ce secteur devraient permettre de répondre à ces questions.

Dans le château, l'attention a été portée sur le lien entre le donjon et le vaste bâtiment qui le flanquait ainsi que sur la chaussée pavée et sa délimitation. La chaussée était délimitée à l'ouest par une construction dont le mur qui la bordait avait été dédoublé suite à un incendie. Il s'agit manifestement de la construction contre laquelle a été dressé le donjon. La chronologie relative entre ce dernier et cette construction, clairement établie, confirme la date tardive du donjon et de la courtine attenante (fin du XIIIe siècle très probablement); de nouvelles campagnes seront encore indispensables pour découvrir et dater les premières phases de construction du château de Bossonnens (voir Actualités, 244-245). (ck, gb)

**Bulle ❹ Le Terraillet** BR, HA

1225, 571 150 / 164 500 / 735 m

Sondages et fouille de sauvetage programmés

Bibliographie: *AF, ChA* 1984, 1987, 29; *CAF* 2, 2000, 65; *ASSPA* 83, 2000, 219.

Une série d'élévations circulaires ou ovalaires avait de longue date été signalée sur une vaste terrasse se développant à l'entrée nord de la ville de Bulle. Au moins deux d'entre elles ont fait l'objet d'interventions – la plus ancienne à la fin du XIXe siècle, la plus récente en 1999 – qui ont entraîné la découverte de tessons de céramique d'allure protohistorique et d'empierrements qui restaient énigmatiques et non datés.

La forte urbanisation du secteur (extension de la zone industrielle nord de l'agglomération de Bulle et projet d'une nouvelle route d'accès) amena le Service archéologique à tenter de préciser l'origine et la nature de deux de ces buttes. Une campagne de sondages principalement réalisée à l'aide d'une petite pelle mécanique a permis de conclure qu'au moins l'une des deux buttes (no 2) était un tertre funéraire. En effet, dans sa partie sommitale, une grande fosse ovale (4,20 x 2,80 m), d'une profondeur atteignant encore une soixantaine de centimètres, renfermait une petite ciste qui a été prélevée en bloc. La fouille en laboratoire au début de l'année 2006 de cet ensemble a révélé la présence d'un récipient en céramique à l'intérieur duquel avaient été déposés les restes d'une incinération ainsi qu'une épée volontairement pliée (voir Actualités, 240-241).

Ce tertre scellait une anomalie charbonneuse appartenant à un horizon très lessivé ayant livré quelques tessons de céramique protohistorique et des fragments de galets éclatés au feu. Une date $^{14}C$ a permis d'attribuer cette séquence à la première moitié du Bronze final (Ua-24629: 2950 ± 40 BP, 1300-1020 BC cal. 2 sigma).

La première butte (no 1) ne recelait aucune construction, mais une grande fosse occupant plus ou moins l'espace central y a été observée. Plus fortement arasée que l'autre et ayant fait l'objet d'une exploration à la fin du XIXe siècle, elle n'a pas pu être interprétée de façon indubitable comme tertre funéraire.

Des sondages sur les autres buttes devraient, dans un avenir proche, permettre de confirmer ou d'infirmer la présence en cet endroit d'une nécropole tumulaire. (mm, ld, cb)

**Bulle ❹ Route du Verdel** MA

1225, 571 420 / 163 980 / 745 m

Fouille de sauvetage non programmée et relevé

Le talutage de la route du Verdel pour la pose de canalisations et l'aménagement d'un trottoir a révélé l'existence d'une imposante structure de combustion. Matérialisée notamment par une forte rubéfaction du sédiment et l'existence d'aménagements pierreux, elle n'a malheureusement pu être documentée qu'en profil; une partie, dont il est impossible d'estimer la proportion, avait en effet été détruite préalablement au signalement de son existence au Service archéologique par D. Pasquier de Gruyère Energie que nous remercions pour son geste.

L'analyse de la structure a rapidement permis de conclure qu'il s'agissait d'un four à chaux creusé en pleine terre. Mesurant 2,50 m de largeur pour une hauteur dépassant les 1,50 m, il présentait des parois et une couverture en forme de dôme constituées de blocs de calcaire ayant également servi de matière première principale à la fabrication de la chaux. La présence de fragments de travertin indique que ce matériau a également été utilisé dans le processus. La présence de deux canaux latéraux de ventilation aménagés à l'aide de petits blocs et localisés de part et d'autre de la base de la structure indique le soin particulier apporté à la construction de cette structure. Dans un liseré de charbons de bois tapissant, parfois sur six à sept centimètres d'épaisseur, la base du remplissage du

four, des prélèvements ont permis la réalisation d'une datation radiocarbone dont le résultat (Ua-24630: 500 ± 35BP, soit 1390-1450 AD cal. 2 sigma) permet de placer la période d'activité de ce four à chaux vers la seconde moitié du XVe siècle après J.-C. (mm, ld, pg)

**Charmey ❺ Petit Mont, points 2 et 2A** **ME, BR?**

1205, coordonnées exactes non précisées / 1560 m
Sondages complémentaires (programme de recherches concernant la fréquentation des Préalpes fribourgeoises durant le Mésolithique)
Bibliographie: *ASSPA* 85, 2002, 277; *CAF* 4, 2002, 59-60; L. Braillard *et al.*, «Préalpes et chasseurs-cueilleurs en terres fribourgeoises, une vieille et longue histoire...», *CAF* 5, 2003, 42-71; *CAF* 6, 2004, 219.
Afin de bénéficier d'une meilleure caractérisation de l'occupation décelée en 2003 suite à un sondage limité de 3 x 0,50 m contre la paroi nord d'un grand bloc calcaire, nous avons entrepris une nouvelle intervention à la fin du printemps 2005. Grâce au soutien d'une série d'étudiants, la poursuite du sondage sur six mètres supplémentaires et le relevé systématique des blocs de ce secteur ont ainsi pu être menés à bien.
La présence de fréquentes paillettes de charbon de bois, de petits nodules de sédiment rubéfié et de plusieurs artefacts présentant des traces de chocs thermiques plus ou moins prononcées permet de conclure à l'existence, dans le secteur, d'une ou plusieurs structures de combustion qui n'ont malheureusement pas été dûment reconnues dans la surface ouverte.
Parmi les 752 artefacts recueillis lors des deux campagnes, plusieurs nucléus confirment la pratique d'activités de débitage sur le site. L'utilisation de l'ocre, observé sur plusieurs artefacts, est également probable. L'absence de restes fauniques, à l'exception de quelques rares esquilles d'os brûlés, constitue assurément l'un des principaux points faibles de ce site.
La rareté des éléments typo-chronologiques limite toujours les possibilités de datation. Cependant, la présence d'une pointe à base naturelle et le style général du débitage nous inciteraient à placer l'essentiel de la série plutôt au Mésolithique moyen.
Le résultat d'une datation radiocarbone (Ua-23349) réalisée à partir d'un prélèvement de charbon de bois a donné un résultat plus ou moins inattendu: 6095 ± 55 BP, 1000-800 BC cal. 2 sigma, soit une datation qui se place dans la seconde partie du Bronze final. S'agit-il de traces d'une déforestation anthropique ou d'un feu naturel de forêt? Faute d'autres indices archéologiques de cette période sur le site, une certaine prudence doit, pour l'instant, demeurer de mise (voir Etudes, 112-145). (mm, sm, jmb)

**Châtel-Saint-Denis ❻ Château** **MA, MOD**

1244, 558 800 / 153 270 / 850 m
Sondages et analyse non programmée
Bibliographie: D. de Raemy, *Châteaux, donjons et grandes tours dans les Etats de Savoie (1230-1330). Un modèle: le château d'Yverdon* (*CAR* 98 et 99), Lausanne 2004, 221-226, 362-364.
Le château de Châtel-Saint-Denis a été construit par Amédée V de Savoie entre 1298 et 1305, comme nous l'indiquent les comptes de châtellenie qui ne signalent plus de travaux au château dès 1320. Hélas, nos connaissances de l'édifice médiéval sont loin d'être aussi précises que les sources et ce château préfectoral reste le plus méconnu et le moins bien conservé du canton. Les destructions ont commencé par l'incendie du donjon et de l'aile orientale en 1758. Le donjon, qui avait déjà été abaissé au niveau des corps de logis suite à ce sinistre, a encore perdu une part importante de sa substance lors de l'installation du poste de gendarmerie entre 1938 et 1954, tout comme ce qui subsistait de l'aile orientale.
Suite à la suppression du logement du préfet, l'Etat a décidé d'entreprendre une réorganisation complète de l'édifice pour y abriter de nouveaux bureaux administratifs; il était également prévu de loger un ascenseur dans le mur sud du donjon afin de gagner de la place. Les sondages archéologiques réalisés en 2004 ont montré que ce mur était en fait l'élément le mieux conservé de la tour maîtresse d'origine. Il s'élève encore à une hauteur de 16 m, alors que ses trois autres faces ont été abaissées à huit mètres, très loin des 25 m correspondant à la hauteur initiale estimée. L'ascenseur a donc été logé à l'intérieur de l'ancien donjon, épargnant ainsi les maçonneries médiévales où se lisent encore les anciens niveaux de planchers et, au sud, les niveaux des toitures successives de l'aile occidentale.
En 2005, la transformation de la partie centrale de l'aile occidentale a impliqué une intervention d'urgence à la fin des travaux de démolition, ce qui n'a laissé le temps qu'à de trop brèves observations, des relevés et des prélèvements de bois en vue de datations (LRD 05/R5695PR). Nous avons pu observer que l'aile occidentale avait conservé d'importantes parties médiévales et que les grandes transformations signalées par les comptes de 1576 à 1580 n'avaient pas entraîné une reconstruction complète qui n'aurait épargné que la courtine extérieure. Nous savons maintenant que la façade sur cour (est) remonte au Moyen Age ainsi qu'au moins l'un des murs de refend – celui jouxtant les anciennes cuisines et s'appuyant à la courtine occidentale. Cette césure entre la courtine et le mur de refend peut marquer, comme au château de Chenaux d'Estavayer-le-Lac, une étape de la construction du château, à moins qu'il ne s'agisse de transformations médiévales, réalisées après la vente du château à la famille valdôtaine des Challant qui le posséda entre 1384 et 1455. Le temps imparti aux recherches archéologiques n'a pas laissé le loisir de répondre à ces questions.
Passé en mains fribourgeoises en 1575, le château doit son aspect actuel aux travaux entrepris dès cette époque. La datation des échantillons de bois apportera des précisions sur leur chronologie, mais, comme l'indique un linteau de porte accompagné de la date de 1618, il est d'ores et déjà certain qu'ils se sont poursuivis au XVIIe siècle. Les transformations ultérieures, en particulier le renouvellement des enduits au XIXe siècle, ont quasiment effacé tous les décors picturaux ainsi que les traces d'utilisation des diverses pièces, dont les fonctions restent énigmatiques, à l'exception de la cuisine. Si le décrépissage des murs extérieurs réalisé après 1934 permet d'observer d'anciens percements, il a hélas transformé le château en un véritable écorché et surtout fait disparaître les décors picturaux du début du XVIIe siècle dont de maigres traces subsistent sur des encadrements de porte. Cette frénésie de l'appareil mis à nu découle de l'idée erronée que ces ouvrages militaires n'étaient ni crépis ni enduits au Moyen Age et à l'époque moderne. Le château de Châtel n'a hélas pas été la seule victime de cette mise à nu: Bulle, Romont et Morat ont subi le même sort ainsi qu'une partie du château de Chenaux à Estavayer, seul le château de Gruyères ayant été épargné par cette mode ravageuse et inesthétique. (gb)

**Echarlens ❼ Champotey-Dessus** **MOD**

1225, 572 990 / 166 890 / 770 m
Surveillance de chantier
Suite aux transformations et à l'aménagement extérieur d'une maison, des murs ont été mis au jour à environ trois mètres du bâtiment. Nous remercions les propriétaires G. et L. Gremaud ainsi que l'architecte Y. Murith de nous avoir signalé cette découverte.

Il s'agit des vestiges d'une structure vraisemblablement circulaire, partiellement visible et se poursuivant manifestement dans le talus situé en amont. Cette structure, qui mesure 4,40 m de diamètre externe et 3,10 m de diamètre interne, se présente sous la forme d'un mur mesurant 0,60 à 0,65 m de largeur, composé de blocs grossièrement équarris, souvent anguleux et mesurant en moyenne 0,30 cm de long. Ces blocs sont sertis dans un mortier blanc à gravier. Un enduit lisse et blanc mesurant environ 3 cm d'épaisseur a été appliqué sur le côté interne du mur. Trois à quatre assises de blocs sont visibles; il est cependant impossible d'estimer la profondeur de cette structure. Enfin, l'interruption du mur côté sud-est est probablement due au creusement ultérieur d'une conduite.

Les auteurs de la découverte se demandaient s'il s'agissait éventuellement des vestiges d'une tour, étant donné la proximité de l'ancien château d'Everdes, ou d'une chapelle. Vu la présence d'un enduit côté interne, nous émettons plutôt l'hypothèse d'une citerne. Concernant sa datation, G. Bourgarel (responsable du secteur médiéval) pense que cette structure est moderne (XVIIe-XIXe siècle). Elle est en tout cas antérieure à la grange située juste derrière elle, dont nous ne connaissons pas la date de construction. Sa relation avec la maison voisine, construite vers 1812-1820 (renseignements fournis par le SBC que nous remercions) n'est pas établie. (mr, mm)

**Estavayer-le-Gibloux ❽ Au Village** **BR, R**
**(commune de Le Glèbe)**

1205, 568 522 / 174 546 / 696 m

Fouille de sauvetage programmée (aménagement d'un parking)

Bibliographie: *ASSPA* 84, 2001, 237; *ASSPA* 87, 2004, 387; *ASSPA* 88, 2005, 358-359; *CAF* 3, 2001, 50; *CAF* 6, 2004, 168-201; *CAF* 7, 2005, 212; *AS* 26, 2003.4, 39; J. Monnier – P.-A. Vauthey, «Archéologie fribourgeoise: déclinaisons gallo-romaines», *AS* 29, 2006.1, 16-23.

L'exploration du sanctuaire établi sur un terrain pentu à l'est d'Estavayer-le-Gibloux s'est poursuivie en 2005. L'aire cultuelle se rattache vraisemblablement à un établissement dont le corps d'habitation principal est situé sous l'église au centre du village. Toute la partie septentrionale du sanctuaire a été fouillée, révélant notamment un temple gallo-romain et des constructions périphériques. Des indices laissent toutefois supposer un développement du site au-delà des limites des fouilles, en direction du sud.

Repéré l'année précédente, le temple staviacois a été entièrement dégagé. Le bâtiment (fig. 4) dont l'un des axes s'aligne sur le sommet du Gibloux se dressait sur un podium carré de 10,20 m de côté. Un chemin tardif a malheureusement défoncé le niveau de circulation de la *cella*, de plan également carré (4,75 m), effaçant toute trace de l'aménagement intérieur. A la base des fondations, un drain coudé aménagé au moyen de galets et de tuiles courait sous le déambulatoire et rejetait les eaux de ruissellement hors de la construction. La présence au débouché de ce canal d'évacuation de nombreux récipients en céramique, notamment des cruches, semble indiquer que les fidèles prêtaient une valeur particulière à cette résurgence.

Sous le podium subsistaient les restes d'un premier temple édifié sur une plateforme quadrangulaire (environ 6 x 6 m) constituée d'un radier de pierres. L'entrée de cette construction à l'orientation légèrement divergente s'ouvrait vers l'est.

Deux esplanades avaient été aménagées à l'est et au sud de l'édifice religieux. La première était centrée sur une grande dalle de molasse, support probable d'un autel, élément indissociable du sacrifice aux divinités, alors que la seconde, dégagée partiellement, s'organisait visiblement autour d'un foyer constitué de tuiles retournées.

Au-dessous du temple, à quelques mètres seulement, s'élevait un bâtiment annexe. La construction (environ 14 x 12 m) abritait une grande salle flanquée de deux petits locaux latéraux, le plus grand doté d'un foyer servant manifestement de cuisine, l'autre utilisé probablement comme dépôt. Au nord, un portique permettait de suivre les cérémonies religieuses se déroulant devant le temple. La construction avait été précédée par un premier bâtiment (environ 11 x 9 m) comportant également une salle entourée, à l'est et au sud, par des portiques qui ont été séparés à un moment donné par une cloison en bois. Tout laisse supposer que ces bâtiments servaient de lieux de réunion lors des manifestations religieuses.

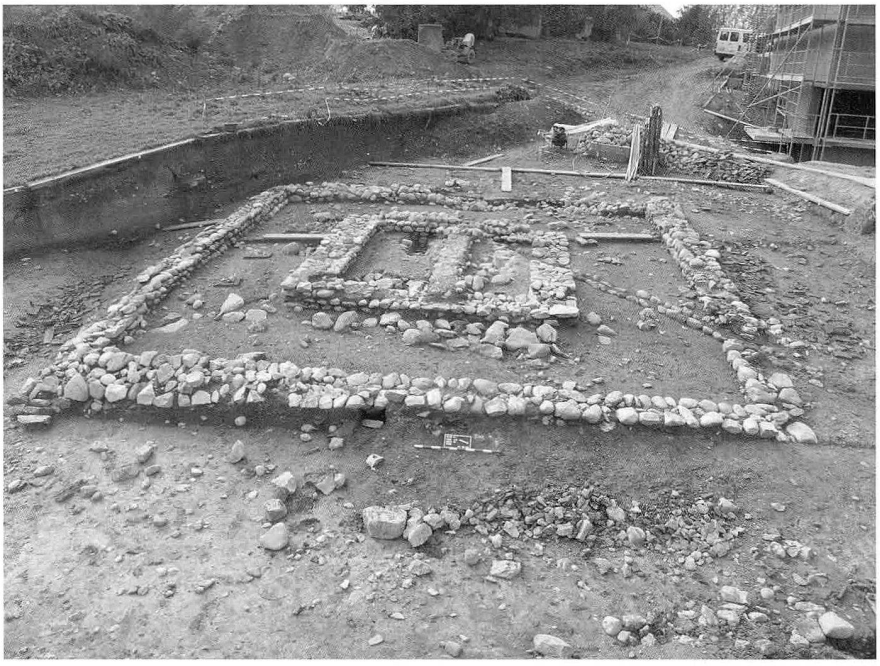

*Fig. 4 Estavayer-le-Gibloux/Au Village. Le temple gallo-romain vu de l'est; au centre, le radier correspondant à la première phase de construction; à gauche, le fossé principal*

L'aire cultuelle était parcourue de fossés qui drainaient le site, fortement exposé au ruissellement des eaux de surface. L'un des fossés, qui longeait le temple et le bâtiment annexe, a livré en particulier une petite hachette votive en bronze. Il était peut-être alimenté par l'eau d'une source qui semble avoir fixé les populations protohistoriques sur le replat dominant le sanctuaire, comme semble l'indiquer la découverte de nombreux tessons de céramique de l'âge du Bronze.

Le site n'a malheureusement révélé aucun élément statuaire ou épigraphique. En revanche, il a livré de nombreux tessons de céramique et de verre, des monnaies (168), des clochettes, des clés, quelques perles en pâte de verre, divers éléments métalliques, matériel attestant une fréquentation du site du Ier au IVe siècle après J.-C. Parmi les découvertes tardives, signalons une reille et un coutre en fer se rattachant à un instrument aratoire de type chambige. (pav)

**Estavayer-le-Lac ❾**

**Place de l'Eglise 6** **MA, MOD**

1184, 554 915 / 188 895 / 450 m

Surveillance et observations en cours de travaux

L'immeuble de la place de l'Eglise 6 s'inscrit dans le rang de maisons dotées d'arcades et faisant face à l'église paroissiale. Avant les extensions urbaines de la fin du XIIIe siècle et du XIVe siècle, cet axe, prolongé par la rue de l'Hôtel-de-Ville, formait l'artère principale de la ville qui se signalait précisément par ses maisons dotées d'arcades, dont une bonne partie a disparu. Comme à la rue de l'Hôtel-de-Ville 3, il est clair que l'arcade de cet immeuble a une origine médiévale, la disposition de la cave l'attestant clairement. Les investigations sont restées limitées, car les travaux étaient relativement légers et touchaient surtout la partie centrale de la maison reconstruite au XVIIIe siècle, y compris le conduit de cheminée massif en pierre qui paraissait médiéval.

La maison très profonde (19 m avec l'arcade) et étroite (4 m dans l'œuvre) présente un plan tout à fait classique avec un intérieur subdivisé en trois parties, celle du centre abritant la cage d'escalier et les cuisines. Cette disposition est antérieure aux importantes transformations du XVIIIe siècle comme l'ont montré les murs mitoyens et les poutraisons conservées surtout dans les pièces donnant sur la rue. Au rez-de-chaussée, la boutique offrait un plafond de poutres jointives (prélèvements pour datation dendrochronologique, réf. LRD04/R5614PR) reposant sur des poutres de rive, identique à ceux conservés dans l'ancien Hôtel-de-Ville (rue de l'Hôtel-de-Ville 16, 1531) et dans l'aile sud du château de Chenaux (1539); dans les étages subsistaient des plafonds à solives apparentes et profondément moulurées qui pourraient être un peu plus récents que celui du rez-de-chaussée. D'après les observations effectuées aux rares endroits où elles ont été mises à nu, les maçonneries des murs mitoyens sont constituées d'appareils de blocs de molasse et de boulets caractéristiques des XIIIe et XIVe siècles. De très maigres vestiges de décor peint ont été observés au premier étage, dans la pièce donnant sur la place.

S'il est probable que la façade sur rue a été reconstruite à la fin du XVIIe siècle déjà à en juger par ses fenêtres à meneau, les travaux du XVIIIe siècle ont affecté la cage d'escalier et les cheminées des cuisines, les solivages des deux tiers arrière de la maison, qui ont été mis au même niveau que ceux des pièces donnant sur la rue, ainsi que la façade arrière qui a été entièrement refaite. A l'intérieur, les pièces ont été dotées de boiseries (encadrements des ouvertures, lambris de bas de paroi) et de plafonds à caissons; au rez-de-chaussée, ces boiseries couvrent toute la hauteur des parois.

L'introduction du confort moderne a eu un impact limité: la cloison de la pièce du deuxième étage sur rue ainsi que son fourneau en catelles datant de la première moitié du XIXe siècle ont dû céder la place à la salle de bains qui empiète sur cette pièce. Ce fourneau a cependant été remonté un peu plus loin dans la pièce alors que celui qui se trouvait au premier étage a été supprimé. Par ailleurs, la poutraison des caves a été entièrement remplacée, sauf la partie sous arcades, qui a conservé sa poutraison médiévale. (gb, ddr)

**Estavayer-le-Lac ❾**

**Rue de la Rochette 6** **MA, MOD**

1184, 554 755 / 188 930 / 430 m

Fouille de sauvetage non programmée

Dans cet immeuble, les travaux commencés sans autorisation et en dehors des procédures n'ont pas permis de mettre sur pied la fouille qu'aurait méritée le premier four banal jamais découvert en milieu urbain dans notre canton et dont subsistaient d'importants vestiges. De plus, le bâtiment qui l'abritait n'ayant pu être analysé pour les mêmes raisons, nous avons dû nous contenter d'observations superficielles.

L'immeuble actuel est implanté dans le rang de maisons adossées au pied de la Motte-Châtel, face au port médiéval, dans l'ancien quartier dit de «Petite Rive». De plan trapézoïdal (profondeur 13-14,50 m, largeur 6,30-7,20 m), la maison possède deux étages sur rez-de-chaussée et est agencée, en profondeur, selon la subdivision tripartite classique, où l'espace central abrite les cuisines et la cage d'escalier empiétant ici sur la partie arrière. Les pièces habitables situées aux extrémités reflétaient surtout les importantes transformations du XVIIIe siècle qui ont vu notamment la reconstruction des façades; les niveaux antérieurs ont cependant été maintenus comme en témoignent la cloison délimitant les pièces donnant sur la rue au premier et au deuxième étage, les poutraisons du rez-de-chaussée et de l'espace central ainsi que la cheminée et une niche à linteau sur coussinets qui la flanque au premier étage. Cette niche est le seul témoin architectural qui révèle avec certitude les origines médiévales de la maison (XIIIe-XIVe siècle?).

Signalé depuis 1422 dans les plus anciennes reconnaissances conservées (AEF, Estavayer, Rec124, fol. 81v), le four banal occupait la moitié sud de la partie arrière du rez-de-chaussée et sa cheminée devait être plaquée à la façade arrière de l'immeuble. Ce four a fait l'objet de nombreuses reconstructions; ce qui en subsiste aujourd'hui pourrait résulter d'une réhabilitation importante par le fournier Claude Losay, lorsqu'il devint en 1709 son seul propriétaire (AE, 0185, Mc33, 1707-1710, s.p., 29.11.1709). De dimensions imposantes (3,50 m de longueur), il présentait un plan ovoïde aux typiques maçonneries de moellons de molasse contenant de nombreux remplois du four précédent (fig. 5). Le cendrier, simple fosse d'une soixantaine de centimètres de profondeur, était placé au pied de sa façade et sa sole était constituée d'un dallage de molasse posé directement sur le remblai sablo-argileux mis en place entre ses fondations. La chambre de cuisson a encore été doublée d'un nouveau parement de molasse. La démolition du four dans les années 1820 a signifié également la transformation de la façade arrière de la maison avec l'implantation des subdivisions actuelles, car il semble que le four n'était pas isolé de l'échoppe à l'origine; en effet, seuls la cage d'escalier et le couloir qui la desservait étaient alors délimités par des cloisons. L'abandon du four se produisit peu avant 1828, année où les habitants de Rive se plaignirent de ne plus pouvoir cuire leur pain en leur quartier (AE, 0288, Mc69, p. 235, 15.2.1828). Par la suite, la pièce a été réaménagée en cellier et son sol partiellement revêtu de carreaux de terre cuite (25 x 12 cm) portant au revers le nom du lieu de production, soit Yvonand; une partie des carreaux a toutefois été moulée dans une matrice portant l'inscription «Yvonnaud», trahissant la main d'un ouvrier peu familier de la pratique de l'écriture encore au XIXe siècle. (gb, ddr)

***Fig. 5*** *Estavayer-le-Lac/Rue de la Rochette 6. Les vestiges du four banal*

**Fribourg ⑩ Abri du Gottéron** **ME**

1185, 580 340 / 183 680 / 660 m

Relevé topographique de l'abri

Bibliographie: *CAF* 1, 1999, 61.

Cet abri, localisé sur le flanc nord de la petite vallée encaissée du Gottéron et perché à une centaine de mètres en dessus du ruisseau du même nom, a fait pour la première fois l'objet d'un relevé topographique en 2005.

D'accès particulièrement difficile aujourd'hui, il est mis à mal par le travail conjoint de l'érosion et des animaux fouisseurs, comme l'atteste la présence de plusieurs grands terriers de blaireaux. En outre, l'importante accumulation de dépôts sédimentaires rend difficile la restitution exacte de sa morphologie à l'époque mésolithique.

Cette première opération sur le site devrait permettre de mieux suivre l'évolution de cet abri particulièrement important pour la connaissance de l'occupation du secteur au Mésolithique. (sm, mm, pg)

**Fribourg ⑩ Avenue de Tivoli – Grand-Places** **MOD**

1185, 578 250 / 183 620 / 615 m

Fouille de sauvetage programmée

Bibliographie: M. Strub, *La ville de Fribourg: introduction, plan de la ville, fortifications, promenades, ponts, fontaines et édifices publics* (*MAH* 50, *canton de Fribourg* I), Bâle 1964, 159-162, 187-191; S. Morgan, «Etude comparative de cinq projets de fortifications bastionnées pour la ville de Fribourg (1634-1709)», *FGb* 72, 1995, 221-275; G. Bourgarel, «Le canton de Fribourg», *in*: B. Sigel (réd.), *Stadt und Landmauern* 2, Zürich 1996, 119-123; G. Bourgarel, «La porte de Romont ressuscitée», *Pro Fribourg* 121, 1998, 13-28; G. Bourgarel – A. Lauper, «Les Grand-Places», *in*: A. Lauper (dir.), *Ville de Fribourg: les fiches*, Fribourg 2005, fiche 032/2005.

La réalisation d'un complexe de commerces et de cinémas en sous-sol au centre ville, à la limite de l'enceinte du quartier des Places, à proximité de la porte de Romont, touche les défenses externes de la porte et leur flanquement réalisés par Jean-François Reyff entre 1656 et 1667.

Les travaux de 2005 concernaient deux tronçons du mur d'escarpe de la redoute, qui précédait la porte de Romont partiellement fouillée en 1987 et 1994, et surtout le mur occidental de l'ouvrage à cornes érigé sur le plateau des Grand-Places pour flanquer la porte de Romont (fig. 6). Ce dernier, de plus de 100 m de largeur et formant une saillie d'environ 80 m, était entouré d'un fossé de 10 m de largeur, profond de 3,50 m, inondé au niveau de l'entrée placée dans l'axe de l'ouvrage, entre les deux cornes. L'escarpe et la levée de terre du chemin couvert étaient parementées de gros blocs de molasse ou de grès simplement adossés contre terre et liés au mortier. Cette maçonnerie d'aspect massif a rapidement été minée par les infiltrations d'eau, le chemin couvert étant simplement damé et engazonné, ce qui explique qu'en 1758, l'ouvrage à cornes ne figure déjà plus sur la vue de David Herrliberger.

***Fig. 6*** *Fribourg/Avenue de Tivoli – Grand-Places. Mur occidental de l'ouvrage à cornes en juin 2005*

Les vestiges mis au jour cette année révèlent l'ampleur des fortifications réalisées à Fribourg au XVIIe siècle avec le financement du Pape Alexandre VII qui versa 30'752 livres, et que nous ne connaissons que par un plan levé en 1696 par Pierre Sevin et quelques vues de la redoute au début du XIXe siècle, avant sa démolition. La poursuite du chantier en 2006 permettra d'explorer le lien entre l'ouvrage à cornes et le fossé entourant la redoute ainsi qu'une partie de la redoute. (gb, pc)

**Fribourg ⑩ Cathédrale Saint-Nicolas MA, MOD**

1185, 578 960 / 183 910 / 582 m

Fouille de sauvetage programmée

Bibliographie: M. Strub, *La ville de Fribourg: les monuments religieux I* (*MAH* 36, *canton de Fribourg* II), Bâle 1956; P. Eggenberger – W. Stöckli, «Neue Untersuchungen zur Baugeschichte der Kathedrale Freiburg», *FGb* 61, 1977, 43-65; *CAF* 5, 2003, 229-230; *CAF* 6, 2004, 222-223.

Les travaux de restauration entrepris chaque année impliquent un suivi archéologique régulier et des analyses ponctuelles selon l'emprise des travaux.

Dans le bas-côté nord, et plus précisément la dernière travée occidentale, les sondages réalisés à la base du mur occidental ont montré que le pilier engagé n'avait pas été conçu initialement comme pilier d'angle, mais comme simple pilier adossé, alors qu'au sud c'est la situation contraire qui prévaut conformément à la construction finalement réalisée. Il apparaît donc que les travaux d'achèvement de la nef ont commencé par le nord avec l'intention de créer une travée supplémentaire et qu'un changement de projet est intervenu par la suite, avec la décision de construire une tour à l'ouest; la construction de la cinquième travée du bas-côté nord a peut-être précédé la reprise des travaux de 1370, à moins que le changement de parti ne soit intervenu qu'après cette date. Par ailleurs, le même dallage de molasse qu'au sud a été repéré sous le sol du milieu du XVIIIe siècle.

Toujours au nord, mais sous les travées deux et trois, les caveaux de la famille de Diesbach ont fait l'objet de quelques observations lors de l'évacuation des ossements qui y avaient été entassés, suite à la démolition de la chapelle de l'ancien cimetière en 1825 et à la pose d'une citerne à mazout dans les années 1950. Les 24 m³ d'ossements eux-mêmes n'ont fait l'objet d'aucune recherche. Quant à l'analyse des maçonneries des caveaux, elle n'a pas révélé d'éléments antérieurs à l'époque moderne, si ce n'est quelques remplois provenant de la cathédrale elle-même. Aucun vestige d'un éventuel rang de maisons, pendant de celui qui a été découvert au sud lors de l'introduction du gaz naturel en 1978/79, n'a été mis au jour. De nouvelles investigations seront encore nécessaires pour savoir si l'église actuelle recouvre un double rang de maisons séparé par une ruelle égout ou un simple rang au sud. (gb, ck)

**Fribourg ⑩ Grand-Rue 47** **MA, MOD**

1185, 579 055 / 183 850 / 585 m

Fouille de sauvetage programmée

Des analyses ont été entreprises dans le cadre des travaux de transformations de cet immeuble du rang nord de la Grand-Rue, jouxtant la ruelle Möhr. Les enduits étant quasiment tous conservés à l'intérieur, les investigations se sont limitées à l'emprise des travaux et se sont donc concentrées sur les éléments apparents, notamment les bois qui ont fait l'objet de prélèvements en vue de datations dendrochronologiques (réf. LRD05/R5648PR), et les

façades extérieures qui ont été décrépies au dernier moment, impliquant une intervention d'urgence.

Les parties les plus anciennes appartiennent à une construction de deux niveaux (hauteur: 7 m) qui offre une arase horizontale sur l'actuel mur pignon donnant sur la ruelle Möhr. Cette première construction, incendiée, possédait un pignon en bois ou en pans de bois, à moins qu'elle n'ait été dotée d'une simple toiture en appentis déversant ses eaux dans la ruelle. Elle remonte au plus tard au XIIIe siècle. Suite à l'incendie, le mur pignon a été complété en molasse verte et l'on y a ajouté un couronnement de molasse bleue d'un mètre de hauteur, dressé simultanément à la reconstruction de la façade sur rue dans un bel appareil de molasse bleue. Ces travaux correspondent apparemment aux étapes d'un seul et même chantier qui s'est déroulé au XIVe ou XVe siècle. La maison possédait alors deux étages sur le rez-de-chaussée percé d'une porte et d'une arcade donnant sur la Grand-Rue. Le premier était doté de deux fenêtres triples et le second d'une fenêtre double; deux autres fenêtres y seront percées plus tard, mais manifestement encore au XVIIe siècle. Cet état a subsisté au moins jusqu'en 1606, mais la maison avait gagné un étage avant 1582 si l'on se réfère aux panoramas de Grégoire Sickinger et Martin Martini. La façade sur rue était alors peinte d'un décor de faux appareil marqué par des filets blancs sur un fond gris et le troisième étage n'était éclairé que par une petite fenêtre à meneau.

A l'intérieur, la pièce du deuxième étage sur rue présente les restes d'un décor polychrome assez riche, tout comme un plafond du premier étage donnant sur la partie arrière. La partie centrale abritait la cage d'escalier et l'âtre selon une disposition usuelle dans les maisons médiévales urbaines profondes (ici, 19 m).

L'ensemble de la construction a subi une importante transformation au XVIIIe ou au début du XIXe siècle. Les percements remontent pour la plupart à ces travaux et, côté Grand-Rue, les triplets du premier ont alors été transformés en fenêtres géminées. La devanture actuelle du rez-de-chaussée remonte aux alentours de 1900 et quelques nouvelles fenêtres ont encore été percées durant la première moitié du XXe siècle. (gb, ck)

**Fribourg ⑩ Grand-Rue 48** **MA, MOD**

1185, 579 050 / 183 850 / 585 m

Fouille de sauvetage programmée

Dans le rang nord de la Grand-Rue, l'immeuble nº 48 forme le vis-à-vis du nº 47 de l'autre côté de la ruelle Möhr; sa surface est sensiblement inférieure – le corps principal mesure à peine 3 m de largeur dans l'œuvre – mais est légèrement compensée par le corps de logis qui a été établi au-dessus de la ruelle sur trois niveaux.

Les plus anciens vestiges sont apparus dans la cave ainsi que, au rez-de-chaussée et au premier étage, sur le mur mitoyen occidental dont l'appareil de molasse remonte assurément au XIIIe siècle. La cave a été réunie à celle de la maison voisine par deux grandes arcades au XVe siècle à en juger par l'aspect des maçonneries (fig. 7). Cette datation est confirmée par les sources historiques: la maison a effectivement été réunie à sa voisine à l'ouest (Grand-Rue 49) entre 1425 et 1552. Au XVIIe siècle selon toute vraisemblance, elle a été entièrement reconstruite, la façade pignon sur la ruelle Möhr étant alors réalisée en pans de bois (prélèvements pour datation dendrochronologique, réf. LRD05/R5665PR) sur le rez-de-chaussée maçonné, illustrant une fois de plus le regain du bois sur la pierre à l'époque moderne en ville de Fribourg. L'annexe sur la ruelle Möhr n'a été réalisée qu'au XVIIIe siècle simultanément à l'ajout d'un étage, mais l'arcade médiévale que l'on voit sur les vues de Grégoire Sickinger (1582) et Martin Martini (1606) a été englobée dans la façade actuelle où elle sert d'appui aux fenêtres du deuxième étage. Signalons enfin la découverte de fours à l'arrière, au rez-de-chaussée. Remontant au XIXe siècle, ces deux fours empiétaient sur la ruelle-égout et la maison voisine du rang de la rue du Pont-Suspendu (nº 22). Leur fonction n'a pas pu être déterminée. (gb, ck)

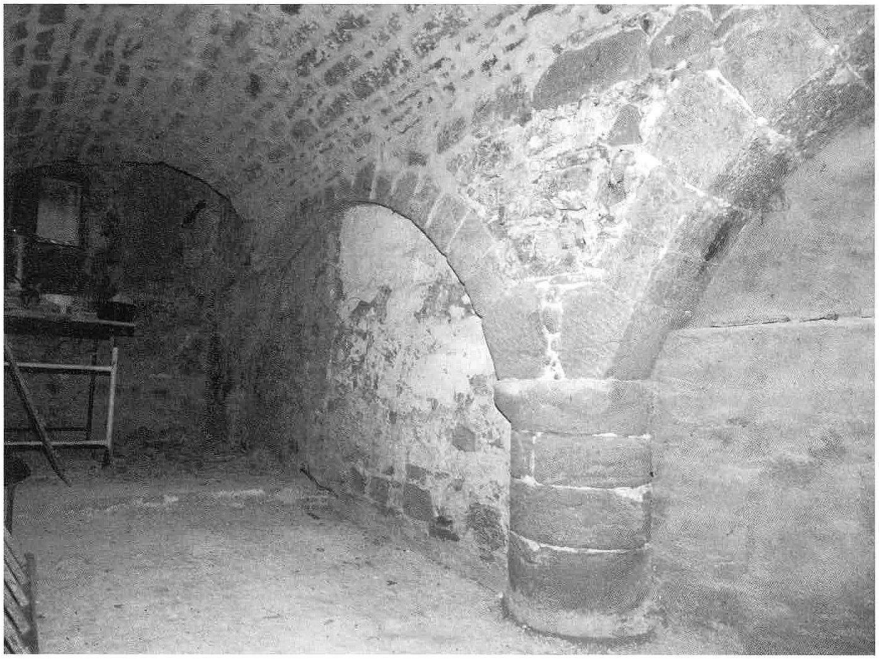

*Fig. 7 Fribourg/Grand-Rue 48. Arcs de communication avec la maison voisine, XVe siècle*

**Fribourg ⑩ Place de Notre-Dame 10-12** **MA, MOD**

1185, 578 885 / 184 050 / 585 m

Fouille de sauvetage programmée

Bibliographie: *AF, ChA* 1983, 1985, 89-93; *AF, ChA* 1989-1992, 1993, 84-92; G. Bourgarel – A. Lauper, «Place Notre-Dame 14-16», *in*: A. Lauper (dir.), *Ville de Fribourg: les fiches*, Fribourg 2005, fiche nº 029/2005.

Le réaménagement des caves de ces deux immeubles a permis d'une part de confirmer que le rang de maisons dont elles font partie a été implanté le long de la vallée de la Sarine, derrière le chevet de la chapelle Notre-Dame, au milieu du XIIIe siècle, d'autre part de constater une nouvelle fois le déplacement de leurs façades de 1 à 2 m sur la chaussée entre 1350 et 1450, certainement suite au recul de la falaise qui a provoqué de réguliers éboulements dans le secteur (éboulements attestés notamment au nº 14 en 1732, au nº 8 en 1742, au nº 16 à la fin du XVIIIe siècle, aux nºs 10 et 12 en 1929).

Dans le nº 12, l'édification du mur de refend à l'arrière remonte certainement à cette reconstruction, mais la voûte de briques est manifestement liée au réaménagement de l'intérieur entre la fin du XVIe siècle et la première moitié du XVIIe siècle. Notons que la base en molasse d'un pilier de bois découverte dans une fosse à chaux comblée vers 1900 date également de cette époque, mais il n'est pas certain qu'elle provienne de l'immeuble lui-même.

Dans le nº 10, le mur mitoyen au nº 12 présente un parement de galets et boulets alors qu'il est en molasse de l'autre côté. Le percement d'une porte a permis de vérifier que ces deux parements étaient bien contemporains. Les caves ont donc bien été créées simultanément au XIIIe siècle et la différence entre les deux parements est intentionnelle; elle reflète peut-être des moyens plus limités pour le maître d'œuvre du nº 10. Enfin, on constate que le mur de refend arrière a été érigé simultanément au déplacement de la façade. Ces travaux pourront être datés avec précision grâce aux solives conservées de la poutraison de la cave (prélèvements pour datation dendrochronologique, réf. LRD05/R5707PR). A l'époque moderne, cette cave est restée plafonnée et l'on s'est contenté de créer une pièce supplémentaire à côté de l'escalier d'accès à la cave. (gb, ck)

**Fribourg ⑩ Rue de la Samaritaine 6 MA, MOD**

1185, 579 210 / 183 670 / 555 m

Analyse programmée

Bibliographie: M. Strub, *La ville de Fribourg: les monuments religieux II* (*MAH* 41, *canton de Fribourg* III), Bâle 1959, 372-373.

La restauration des façades de cet immeuble occupant deux parcelles médiévales a amené le Service archéologique à entreprendre une analyse, parce que des éléments médiévaux y avaient été repérés et que la maison avait abrité l'hospice de Saint-Jacques entre 1417 et 1862. Les résultats ont confirmé la pertinence du choix, le décrépissage ayant révélé des éléments architecturaux parmi les plus anciens conservés en ville.

La bâtisse actuelle comprend, en aval de la parcelle, un corps principal qui couvre toute sa profondeur alors qu'en amont, seule la partie donnant sur la rue est bâtie, laissant ainsi une cour donnant sur la vallée de la Sarine. Cette cour est délimitée en amont par l'immeuble de la Samaritaine 4. C'est précisément ce bâtiment qui a livré les vestiges les plus anciens. Au rez-de-chaussée, les cinq mètres de la façade proche de la Sarine remontent assurément à la seconde moitié du XIIe siècle à en croire leurs caractéristiques maçonneries de boulets et de tuf ainsi qu'une petite fenêtre à linteau en plein cintre dont l'encadrement de tuf est largement chanfreiné. Cette construction confirme l'occupation de la presqu'île de l'Auge dès les origines de la ville.

Le bâtiment principal n'offre pas d'éléments aussi anciens, mais sa première phase de construction occupait déjà toute la profondeur de la parcelle et montre que l'actuelle cour, bien présente sur le panorama de Grégoire Sickinger (1582), n'a été créée que plus tard. La maison comprenait alors un étage sur rez-de-chaussée et une cave. Côté Sarine, la façade conserve encore les vestiges d'une fenêtre géminée et d'une porte au rez-de-chaussée, ainsi que les restes d'une fente d'éclairage au premier étage et un pignon, le second sur façade médiévale découvert en ville de Fribourg, dont l'existence est confirmée par le couronnement horizontal du mur donnant sur la cour. Cette construction remonte certainement à la première moitié du XIIIe siècle à en juger par ses maçonneries de molasse et une niche en mitre donnant sur la cour actuelle où subsistaient également les traces d'une porte. Si son pignon en façade reste exceptionnel pour Fribourg, la fenêtre géminée du rez-de-chaussée est assurément l'un des plus anciens témoins de ce type en Suisse.

Au XIIIe siècle encore, le bâtiment aval a été légèrement surélevé suite à un incendie; seules les traces de ce sinistre permettent de distinguer la deuxième phase de construction de la première. La forme de la toiture ne peut pas être précisée, et on ne peut exclure un toit en appentis tel qu'on le voyait encore au début du XXe siècle, avant l'ajout du deuxième étage.

La date de la création de la cour n'est pas claire, mais des transformations du XIVe ou du XVe siècle suggèrent sa présence dès cette époque, en tout cas pour la partie centrale de la parcelle, et assurément depuis le XVIe siècle dans son emprise actuelle; la partie donnant sur la rue, reconstruite en 1955/56, abritait alors la chapelle de l'hospice dont on lit les armoiries sur un graffiti daté de 1584, gravé sur l'encadrement d'une porte en plein cintre percée auparavant (Sickinger la représente) pour livrer un accès direct à la partie sud de la cour. En tout, ce sont neuf phases de construction qui ont été identifiées. (gb)

**Fribourg ⑩ Ruelle des Maçons 8-10 MA, MOD**

1185, 578 720 / 183 965 / 603 m

Fouille de sauvetage non programmée

Bibliographie: H. Schoepfer, *Fribourg, arts et monuments*, Fribourg 1981, 39-40; *ASSPA* 88, 2005, 380; *CAF* 7, 2005, 217.

Rendus indispensables par des modifications du projet de transformations, les compléments de fouilles ont permis de mieux saisir la chronologie de l'abandon et de la reconstruction de ce rang dont cinq maisons avaient été précédemment mises en évidence sur une parcelle qui n'en compte aujourd'hui plus qu'une avec ses annexes.

Ainsi, il apparaît avec clarté que les trois maisons situées en amont ont été abandonnées entre la seconde moitié du XIVe et le XVe siècle, ce qui constitue l'une des rares manifestations matérielles évidentes de réduction du domaine bâti en ville de Fribourg, dont les causes restent à établir. Abandon de certaines parcelles moins bien exposées au profit d'autres créées dans le quartier des Places incorporé à la ville dès 1392, ou illustration du recul démographique causé par la peste qui a affecté l'Europe occidentale dès les années 1340, les investigations de la ruelle des Maçons ne permettent pas de trancher sans une étude des sources écrites de l'époque.

Si les trois maisons amont ont été abandonnées intentionnellement, les deux situées en aval ont subi un incendie probablement au début du XVIe siècle, après une réfection. Vers 1507 (datation dendrochronologique réf. LRD05/R5605), seule la maison aval sera en grande partie reconstruite sur ses bases antérieures, simultanément à sa voisine en contrebas (ruelle des Maçons nº 6) qui arbore dès lors la même façade que le nº 8, alors que la construction amont est définitivement abattue et son sous-sol comblé. A noter que les deux grands panoramas de Fribourg réalisés en 1582 (Grégoire Sickinger) et 1606 (Martin Martini) divergent quant au nombre de maisons; le nº 8 aurait disparu entre 1582 et 1606, alors que dans la réalité le nombre de maisons contiguës est resté le même dans la partie aval de la ruelle, depuis le début du XVIe siècle. Le panorama gravé de Martini s'avère donc moins précis que celui de Sickinger, alors que les maladresses du dessin de ce dernier donnaient l'impression du contraire, mais gardons-nous de toute généralité.

Relevons encore que les fouilles réalisées en 2005 apportent un intéressant complément à la série de catelles du XIVe siècle qui avait déjà été exhumée dans le nº 8 lors des fouilles de 2004. (gb)

**Gruyères ⑪ Bourg d'Enbas MA, MOD**

1225, 572 600 / 159 180 / 810 m

Surveillance et fouille de sauvetage programmée

La réfection des espaces publics du Bourg d'Enbas à Gruyères a fait l'objet d'un suivi archéologique systématique, mais les fouilles sont restées très limitées car, dans la partie occidentale, le rocher affleurait directement sous le pavage et son mince lit de pose. Aucune trace ne subsistait de la porte de Chavonnaz et de la maison qui la flanquait à l'extérieur de l'enceinte et empiétait sur la chaussée actuelle. Notons que ni l'enceinte ni la porte de Chavonnaz n'étaient précédées d'un fossé.

La surprise est arrivée en fin d'étape, sous la fontaine où les vestiges d'une cuve en bois cerclée de fer sont apparus. Etanchée avec une couche de glaise appliquée entre le rocher et le cuvelage d'épicéa, cette cuve ne remonte qu'à 1880/81, mais des éléments plus anciens piégés dans la glaise font remonter la citerne précédente après 1667, ou durant le dernier tiers du XVIIe siècle (datation dendrochronologique réf. LRD05/R5664). Il s'agit de la réserve d'eau en cas d'incendie qui remonte assurément au Moyen Age et qui a été régulièrement entretenue.

Des sondages pratiqués au pied des mesures à grain n'ont pas révélé le rang de maisons que laissait supposer le décalage des niveaux de la chaussée. Il n'y a jamais eu de rang de maisons à cet emplacement et seule une fine couche d'un remblai remanié durant le XXe siècle avait été déposée sur le substrat naturel, ici un limon mêlé à des pierres qui recouvre la roche sous-jacente.

Enfin, les observations et les prélèvements effectués sur le pavage lui-même ont montré que le secteur *intra muros* du Bourg d'Enbas a été pavé avec des moellons de calcaire local (calcarénite peu siliceuse, légèrement spathique de couleur gris-noir virant au gris-brun dans les parties altérées; d'après T. Ackermann, Aba Geol, rapport FR1941 du 20 mai 2005, non publié) qui ont pu être extraits sur place ou dans la carrière voisine d'Epagny. Les pavés de galets correspondent à des apports plus récents, lors de réparations, mais ils se retrouvent hors les murs, comme l'ont montré les fouilles ponctuelles à la Charrière des Morts qui ne présentait pas de moellons de calcaire. La datation du pavage *intra muros* reste délicate à établir vu le silence des sources historiques, mais il semble que la circulation se soit faite sur la surface aplanie du rocher jusqu'à une date tardive. (gb)

**Gruyères ⓫ Château** **MA, MOD**

1225, 572 825 / 159 340 / 830 m

Fouille de sauvetage programmée

Bibliographie: *AF, ChA* 1994, 1995, 68-73; *CAF* 1, 1999, 62; F. Guex– I. Andrey (réd.), *Le château de Gruyères (Patrimoine Fribourgeois* 16), Fribourg 2005.

La transformation de l'ancienne conciergerie du château de Gruyères en réception et lieu d'exposition supplémentaire impliqua la fouille archéologique complète de l'intérieur ainsi que l'analyse de la bâtisse en élévation.

Dans la partie nord, les fouilles ont mis au jour des caissons de bois qui reflètent la disposition des lieux en 1824. Ces caissons sont manifestement des aménagements destinés au petit bétail; ils ont été dressés sur une couche de gravats qui semble combler d'anciennes caves, ce que devront confirmer les fouilles qui vont être entreprises en 2006.

Au sud, après un nettoyage des travaux de démolition, d'anciens niveaux de sols sont apparus sous les couches superficielles qui ont été passablement perturbées par les travaux successifs du XXe siècle. Un pavage de galets couvre la partie sud-est alors qu'il ne subsiste qu'une chape de sable à l'ouest.

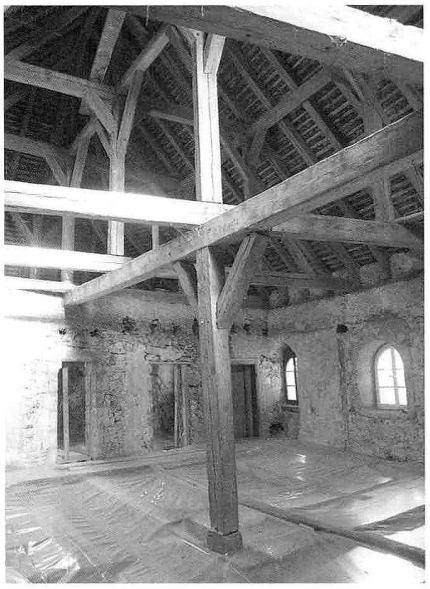

***Fig. 8*** *Gruyères/Château. Charpente de l'ancienne conciergerie datant de 1563/64*

Ces niveaux, qui n'ont livré qu'un fragment de corps d'ancrage de catelle, ne semblent pas antérieurs au renouvellement du solivage de la pièce en 1769/70. La pauvreté du matériel suggère que cette partie a très longtemps servi d'écurie; la présence de traces de subdivisions nous obligent cependant à nuancer cette interprétation.

Les datations dendrochronologiques déjà effectuées (réf. LRD05/R5738) font remonter à 1563/64 les solives de la partie nord et la charpente qui couvre tout l'édifice (fig. 8), et aux environs de 1350 une ancienne console de la façade sud. Cette dernière date n'est pas contredite par la fenêtre à encadrement de tuf trilobé qui est conservée à proximité.

On ne peut exclure qu'une construction ait précédé l'érection de l'enceinte au XVe siècle et il semble que la partie nord ait été ajoutée au XVIe siècle. Les analyses des élévations qui vont démarrer prochainement vont permettre de préciser l'histoire du bâtiment le plus méconnu du château. (gb)

**Matran ⓬ Perrues** **HA**

1205, 574 050 / 181 550 / 600 m

Sondages

Bibliographie: *AF, ChA* 1984, 1987, 35; *AF, ChA* 1989-1992, 1993, 99-100; *ASSPA* 74, 1991, 247-248; *ASSPA* 75, 1992, 196; *ASSPA* 76, 1993, 190; *AF, ChA* 1993, 1995, 58-62; *CAF* 1, 1999, 62.

Cette campagne de sondages mécaniques a été motivée par le projet de construction d'habitations sur six parcelles nouvellement crées dans le secteur de Matran/Perrues. En fait, c'est la présence sur l'une de ces dernières d'une élévation de terrain pierreuse sondée en 1998 et interprétée comme un tertre funéraire (tumulus no 4) qui suscita la mise sur pied de cette opération. Cette dernière visait à circonscrire au mieux le périmètre archéologique afin de libérer rapidement les parcelles dénuées de vestiges.

La zone à sonder, d'une surface d'environ 4500 m², occupe l'extrémité méridionale d'un plateau qui domine le lit de la Glâne. Sur cette terrasse, une nécropole tumulaire d'au moins quatre tertres a été repérée. Le dernier tumulus (no 4), séparé du plus proche par plus de 80 mètres, est en fait le plus occidental de la nécropole.

Contrairement à notre attente, les résultats des sondages réalisés dans ce secteur n'ont révélé, en dehors de la zone du tertre qui doit être fouillée au printemps 2006, aucun vestige archéologique. Cette absence de traces anthropiques peut vraisemblablement être imputée à la forte érosion qui caractérise cette zone. (mm, ld, pg)

**Muntelier ⓭ Fischergässli** **NE**

1165, 576 160 /198 310 / 429.50 m

Sondierungen

Bibliografie: D. Ramseyer (dir.), *Muntelier/Fischergässli. Un habitat néolithique au bord du lac de Morat (3895 à 3820 avant J.-C)* (*AF* 15), Fribourg 2000; C. Wolf – M. Mauvilly, «150 Jahre Ausgrabungen in den Seeufersiedlungen von Muntelier – Der Versuch einer kritischen Synthese», *FHA* 6, 2004, 102-139.

Nachdem die letzten drei noch unbebauten Parzellen im Sektor Fischergässli zum Verkauf ausgeschrieben wurden, musste unter Zeitdruck eine Abklärung des archäologischen Potentials im gefährdeten Bereich durchgeführt werden. Eine Baggersondierung und die sorgfältige Überwachung von Kanalisationsarbeiten in der ersten Parzelle lieferten den Nachweis einer archäologischen Schicht, die unter Sediment von ca. 1 m Stärke liegt und selber ca. 50 cm stark ist, sowie

eine Serie gut erhaltener Pfähle (Datierung: Cortaillod).

Da für das Wohnhaus keine Keller und wenig tiefe Fundamente vorgesehen sind, konnte auf eine archäologische Rettungsgrabung verzichtet werden. (mm, sm)

**Posieux ⓮ Abbaye d'Hauterive (commune d'Hauterive)** **BR, MA**

1205, 575 500 / 179 270 / 576 m

Fouille de sauvetage programmée

Bibliographie: C. Waeber-Antiglio, *La construction d'une abbaye cistercienne au Moyen-Âge*, Fribourg 1976; *ASSPA* 86, 2003, 267; *ASSPA* 87, 2004, 418; *CAF* 5, 2003, 236-237; *CAF* 6, 2004, 230.

C'est le réaménagement d'un jardin au cœur du cloître qui est à l'origine de la fouille.

Ces travaux ont permis de remettre au jour les vestiges des fondations de l'ancien mur sud du cloître et la fontaine (fig. 9), détruits au XVIIIe siècle lors de la modification de l'aile sud du monastère. Dégagés une première fois en 1910, ils avaient été en partie reconstitués jusqu'au niveau du sol pour créer un pavage sur la surface des murs, puis à nouveau recouverts de terre dans le courant du XXe siècle.

Erigé au début du XIVe siècle, le mur sud du préau mesurait 19,50 m de long et reposait sur une solide fondation (1,20 m x 0,80/0,90 m sous le ressaut). Construit sur le même modèle que les trois autres murs formant le quadrilatère du préau – chacun doté de quatre contreforts séparant cinq groupes d'arcades –, il se différenciait par la présence d'une fontaine rectangulaire remplaçant les deux contreforts centraux et se développant vers l'intérieur du préau. Il présentait donc certainement quatre arcatures latérales encadrant l'alcôve de la fontaine. Accessible par le déambulatoire et située face à la porte du réfectoire, cette fontaine dont l'aspect de l'élévation demeure inconnu a certainement servi de lavabo. Ses dimensions étaient de 5,40 x 3,20 m à l'extérieur et de 3 x 1,40 m à l'intérieur. Son fond, constitué de grands blocs de molasse (max. 0,97 x 0,78 x 0,20 m), était incliné vers le sud-ouest et ses parois étaient également composées de blocs de molasse. Le canal d'évacuation de l'eau, qui subsistait dans l'angle sud-ouest du bassin, avait été englobé au XVIIIe siècle dans les fondations de la tour située au sud de la fontaine. Le fond du canal avait été aménagé à l'aide de plaques de molasse, ses parois et sa couverture avec des dalles taillées dans des blocs de tuf. Cette canalisation devait se déverser dans le grand canal souterrain qui traverse l'abbaye d'ouest en est en passant sous l'aile sud. Un autre petit canal s'écoulant également vers le sud a été découvert dans le sous-sol du déambulatoire du XIVe siècle, un mètre au sud-est de la fontaine. Ce conduit aux parois formées de blocs de molasse posés à même le substrat naturel (argile) était recouvert de plaques de molasse.

Un alignement de cinq squelettes privés de leur crâne – ils avaient été recoupés au niveau des vertèbres cervicales par la tranchée de fondation du mur du XIVe siècle – a été découvert le long du mur

*Fig. 9 Posieux/Abbaye d'Hauterive. Jardin du cloître en cours de fouille, avec vestiges de l'ancien mur sud du préau et la fontaine*

ouest du préau. Deux d'entre eux avaient de plus été recoupés sur un côté par les contreforts, et un troisième avait été presque totalement détruit par une tranchée de canalisation. Les corps, probablement déposés dans un simple linceul, reposaient en pleine terre, sur le dos, tête à l'ouest, bras le long du corps ou pliés sur le thorax ou l'abdomen.

Entre les inhumations et dans le remplissage de deux fosses, les ossements de quatre autres individus ont pu être identifiés. Au total, neuf personnes d'âge mûr (quatre femmes, trois hommes et deux de sexe indéterminé) avaient été enterrées dans le préau. A la demande du Père Abbé, ces dépouilles seront ensevelies dans un caveau de l'église conventuelle.

La découverte de quelques tessons de céramique attribuables à une période récente de l'âge du Bronze mérite également d'être signalée. L'hypothèse de la présence d'un habitat de cette période dans le secteur peut être avancée. (ld, mm)

**Romont ⓯ Château** **MA, MOD**

1204, 560 250 / 171 650 / 780 m

Fouille de sauvetage programmée

Bibliographie: B. de Vevey, *Châteaux et maisons fortes du canton de Fribourg* (*ASHF* 24), Fribourg 1978, 274-283; *AF, ChA* 1987/1988, 1991, 101-104; *AF, ChA* 1989-1992, 1993, 120-121; *AF, ChA* 1994, 1995, 86-92; D. de Raemy, *Châteaux, donjons et grandes tours dans les Etats de Savoie (1230-1330). Un modèle: le château d'Yverdon* (*CAR* 98 et 99), Lausanne 2004, 98-103, 173-177, 557-559.

L'extension du Musée Suisse du Vitrail dans l'aile orientale du château ainsi que des transformations dans l'aile nord ont impliqué des fouilles ponctuelles et des analyses archéologiques limitées aux zones touchées par les travaux.

Dans l'aile nord, les fouilles réalisées dans la partie orientale montrent que le mur de refend qui délimite à l'ouest l'actuelle cage d'escalier remonte bien aux premières phases de construction de l'époque de Pierre de Savoie, non pas vers 1261/65 comme le laissaient supposer les comptes de châtellenie, mais à 1249 – date donnée par une planche de chêne prise dans le mur primitif (réf. LRD06/R5750). Ainsi, les corps de logis ont dû être construits immédiatement après la tour maîtresse qui remonte à 1241. Cela tend à démontrer que l'édifice commencé en 1241 devait dès l'origine adopter le plan du fameux «carré savoyard», même si celui-ci n'a été terminé qu'au début des années 1260 avec la réalisation du front oriental, flanqué de deux tours circulaires qui sont attestées par les textes, mais qui n'ont pas encore été retrouvées. Cette nouvelle datation met en évidence l'importance qu'avait le site de Romont pour la maison de Savoie dans sa conquête du pays de Vaud: il constituait alors le point le plus oriental vers Fribourg. Précédant d'une quinzaine d'années le «carré savoyard» d'Yverdon, le château de Romont pourrait être considéré comme son prototype.

Les problèmes statiques qu'a connus le flanc oriental du château dès le XVe siècle apparaissent avec clarté dans le terrain; les traces d'un glissement de l'angle nord-est, qui a eu lieu manifestement encore au XVe siècle à en juger par les fragments de gobelets de poêle et de catelles contenus dans les remblais, sont en effet clairement visibles. L'ancienne façade orientale de l'aile nord a été en grande partie reconstruite et retenue par un contrefort taluté dans l'angle sud-est, peut-être en 1548 à moins que ce ne soit en 1497/98 déjà. Les fragments de catelles de la seconde moitié du XVe siècle contenus dans les maçonneries ne

permettent pas de trancher, mais ces travaux ont été exécutés avant la construction des bâtiments abritant la réception du musée et qui ont été érigés après l'éboulement de 1579.

Sous le portique, le long de la façade sud de l'aile nord, les fouilles ont révélé les fondations des supports de poteaux des trois portiques précédents. Le plus ancien apparaît sous la forme d'un mur de molasse faiblement fondé qui court sur toute la longueur de la façade et forme un retour à l'ouest; il ne se poursuivait pas plus au sud le long de l'aile ouest, car les sondages effectués précédemment dans la cour n'en ont révélé aucune trace. Il courait vraisemblablement aussi le long de l'aile orientale, mais seule l'amorce en est visible dans l'emprise des travaux, les deux tronçons laissant un passage dans l'angle nord-est. Les deux phases suivantes correspondent à une construction similaire à l'actuelle, les poteaux, plus espacés qu'aujourd'hui, reposaient sur des socles maçonnés. Le premier portique pourrait correspondre à celui dont la construction est signalée en 1379/80, le mur bahut portant alors le nom de «charmur» (fig. 10).

L'angle nord-ouest de l'aile orientale est certainement l'élément le plus important mis au jour lors de cette campagne. Il nous révèle enfin l'emplacement précis du corps de logis, détruit par l'éboulement de 1579, qui semble suivre le même tracé oblique que la façade orientale de l'aile nord auquel il n'était pas lié, laissant l'angle nord-est du château libre de toute construction. Une tour, dite «de la chapelle», y est signalée en 1434/35 seulement, alors que celle de l'angle sud l'est en 1261/62 déjà. Des fouilles nettement plus étendues seraient nécessaires pour savoir si cette tour était détachée des corps de logis à l'instar de la tour maîtresse et à quand remonte sa construction.

Enfin, dans l'aile orientale reconstruite entre 1581 et 1587, les travaux ont dégagé les espaces d'origine au premier étage, bien conservés au sud du couloir central, plus difficiles à lire dans la partie nord où la salle de justice du XVIIIe siècle et surtout les ravageuses transformations des années 1950 ont laissé peu de substance de la fin du XVIe siècle. Signalons, dans l'angle sud-est, l'excellent état de conservation de l'ancien salon des baillis qui a conservé son décor peint d'origine.

Des investigations devant encore être réalisées en 2006, une synthèse de l'ensemble des résultats sera présentée ultérieurement. (gb, ck, ddr)

*Fig. 10 Romont/Château. Fouille sous le portique, mur bahut de 1379/80*

**Saint-Aubin ⑯ Les Attes** R

1184, 566 150 / 192 190 / 434 m

Surveillance de chantier (construction d'une route d'accès)

Le projet de centre commercial et de loisirs «Family Land», prévu à proximité de la localité de Saint-Aubin, a entraîné une surveillance des travaux. Des fragments de *tegulae* ayant été repérés, on procéda à deux petits décapages superficiels dans l'emprise de la route d'accès. Aucun vestige n'a été clairement mis en évidence, à l'exception d'une petite zone charbonneuse peu épaisse. Les deux zones, distantes de cinq mètres, ont livré un mobilier romain assez abondant, eu égard à la modestie des surfaces explorées, réparti de manière assez uniforme. Celui-ci se compose de fragments de tuiles (*tegulae* et *imbrices*) parfois brûlées, de fragments de dalles de terre cuite et de moellons (?) épars, dont certains présentent des traces de feu. La céramique comprend de la terre sigillée (ornée et, peut-être, lisse), de la céramique à revêtement argileux (dont des gobelets et un bol à marli), des jattes en céramique commune claire et des pots en commune grise. Quelques objets en fer et quelques restes fauniques complètent cet inventaire. L'interprétation de ces vestiges n'est pas assurée. On ignore pour l'instant si le mobilier correspond à un simple épandage antique ou s'il signale la présence d'un site à proximité. (jm)

**Sévaz ⑰ La Condémine** HA, LT?

1184, 556 700 / 187 300 / 482 m

Sondages et fouille de sauvetage programmés

Bibliographie: *ASSPA* 85, 2002, 292-293; *CAF* 4, 2002, 63.

Un nouveau et vaste projet de construction dans la zone industrielle de la commune de Sévaz a obligé le Service archéologique à réaliser une campagne complémentaire de sondages mécaniques (surface sondée environ 54'000 m²) dans ce secteur qui avait déjà partiellement fait l'objet de recherches en 2001. Contrairement à notre attente, ces nouvelles investigations n'ont permis la découverte d'aucun nouveau site; seules quelques structures de combustion apparemment isolées et un empierrement manifestement récent ont été mis au jour.

Notre attention s'est alors portée sur l'exploration de l'un des deux sites découverts en 2001, menacé de destruction intégrale par le nouveau projet. L'ouverture d'une surface de 335 m² et la réalisation d'une série de sondages complémentaires ont permis de confirmer la vocation funéraire d'au moins l'une des deux occupations qui se sont manifestement succédé sur le site. Deux tombes à incinération en fosse renfermant notamment des esquilles d'os brûlés et des petits fragments de bronze ont en effet été repérées. A proximité immédiate de ces sépultures, plusieurs structures et anomalies (petits empierrements avec tessons de céramique, foyers en cuvette, concentration de fragments de galets éclatés au feu, etc.) ont également été documentées. Parmi les autres éléments remarquables, on mentionnera en particulier un gros bloc en granitoïde de Vallorcine couché sur le côté (0,90 x 0,50 x 0,40 m), dont la forme rappelle plus ou moins celle des menhirs (fig. 11). Portant les négatifs de plusieurs enlèvements, il semble avoir été dressé verticalement à un certain moment,

comme l'atteste la découverte d'une petite fosse d'implantation. L'hypothèse d'une pierre de marquage d'une zone à vocation sépulcrale nous paraît archéologiquement la plus acceptable.

L'identification de tessons de céramique appartenant d'une part à une phase ancienne de la période hallstattienne (Ha C/D1?), d'autre part à une période nettement plus récente (LT D) pose, dans l'état actuel des recherches, des problèmes d'attribution chronologique des différentes structures reconnues. Les résultats de la fouille en laboratoire des structures prélevées et de datations radiocarbones devraient permettre d'apporter un certain nombre de réponses à nos interrogations. (hv, mm)

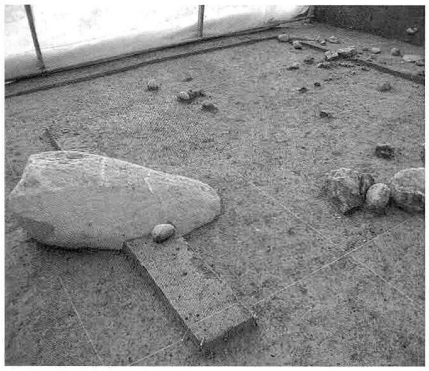

*Fig. 11 Sévaz/La Condémine. Vue générale d'un secteur en cours de fouille avec, au premier plan, le gros bloc ayant probablement servi de pierre de marquage*

**Ulmiz 18 Nebenhaulen** PRO

1165, 581 510 / 198 280 / 503 m

Überwachung von Bauarbeiten

Die Fortsetzung von Erschliessungsarbeiten (Kanalisation) einer Bauparzelle in der Gemeinde Ulmiz, Flur Nebenhaulen, führte im März 2004 zur Entdeckung von vier vorgeschichtlichen Keramikfragmenten (Bronzezeit?). Diese befanden sich ungefähr 1,10-1,20 m unter der Oberfläche, auf dem Grund einer dicken feinsandigen Schicht, die auf grobem Sand aufliegt.

Aufgrund dieses Fundes wurde die Parzelle im Folgenden archäologisch begleitet. Dabei konnte im Februar 2005 etwa 20 m westlich des ersten Fundortes in den Nord- und Ostprofilen einer Ausschachtung für den Bau eines Wohnhauses eine aschegraue Schluffschicht beobachtet werden, die Keramikscherben, verziegelte Lehmstückchen und im Feuer gesprungene Kiesel einschloss. Diese archäologische Schicht liegt 1,45-1,65 m unter dem aktuellen Bodenniveau auf einem hellgelben lehmigen Sand auf, der weder Kiesel noch Kies enthält und steril zu sein scheint; unregelmässige Infiltrationen von Holzkohlepartikeln aus der darüber liegenden Kulturschicht sind vorhanden. Eine homogene, hellbraune, sandige Schwemmschicht von 1,20 m Stärke, über der der aktuelle Humus folgt, versiegelt die archäologische Schicht.

Die betreffende Parzelle befindet sich am Südhang eines kleinen Hügels, ca. 100 m vom höchsten Punkt entfernt. Der Hügel selbst liegt südlich des Zusammenflusses zweier Bachläufe, die nach Norden entwässern und den Hügel östlich und westlich umgrenzen. Die Funde bezeugen eine vorgeschichtliche, möglicherweise bronzezeitliche Besiedlung am Platze. In Anbetracht einiger Scherben in der Schwemmschicht oberhalb der Kulturschicht ist anzunehmen, dass das Zentrum dieser Besiedlung weiter oben, in Richtung Hügelspitze lag. (hv, mr)

*Fig. 12 Villars-sur-Glâne/Les Daillettes. Tumulus partiellement dégagé*

**Villars-sur-Glâne 19 Les Daillettes** HA, LT?, R

1185, 577 080 / 182 440 / 684 m

Fouille de sauvetage programmée

Bibliographie: *ASSPA* 57, 1972/73, 263-264; *AF, ChA* 1986, 1989, 54.

La fouille du tertre des «Daillettes» qui a débuté au début de l'hiver 2004 s'est poursuivie durant le printemps 2005. L'architecture du tumulus se caractérise par une couronne de pierres d'environ sept mètres de diamètre (fig. 12). Constituée d'un parement externe en pierres sèches (galets et blocs mesurant parfois jusqu'à 0,80 m), elle était renforcée du côté interne par une couche de gros galets formant avec les pierres du parement externe un anneau d'environ un mètre de largeur. Cet ensemble, relativement massif, a dû servir de muret de soutènement à une butte de terre qui a recouvert une tombe centrale peut-être aménagée sous un amas de galets (cairn). Nous pensons qu'une fois la construction achevée, la face extérieure des pierres de la couronne a dû demeurer visible, soulignant ainsi la base du tumulus dont nous estimons la hauteur à près de deux mètres en dessus du niveau du sol.

La fouille a en outre permis de mettre en évidence que le périmètre du tertre avait été réemployé pour l'ensevelissement de sépultures secondaires dont une sous la forme d'une incinération. Ces tombes ont parfois perturbé la structure interne et primaire du tumulus. Nous devons également déplorer le pillage de la tombe centrale qui a passablement été mise à mal, notamment au niveau de son architecture et de son contenu. Un petit anneau en or, une bague et une pendeloque en bronze ainsi qu'une perle en ambre constituent les seuls éléments de parure qui ont échappé au pillage. Ils sont néanmoins représentatifs de la richesse des objets qui accompagnaient dans l'au-delà les défunts de ce tumulus.

En résumé, le tertre de dimensions plus modestes (7 mètres de diamètre) que l'élévation de terrain ne le laissait apparaître (30 mètres) correspond bien à une sépulture importante de l'âge du Fer. Les rares éléments mobiliers ne permettent malheureusement pas de retracer précisément son histoire. Dans l'état actuel des recherches, nous proposons de placer son utilisation entre le Hallstatt final et La Tène ancienne.

La présence de quelques tessons de céramique d'époque gallo-romaine demeure énigmatique; la vision panoramique sur la vallée de la Sarine et les Préalpes fribourgeoises que le site offre pourrait bien constituer une piste de travail. (ld, mm)

**Villeneuve 20 Le Pommay** BR?, R

1204, 566 680 / 177 890 / 456.50 m

Fouille de sauvetage non programmée (travaux de viabilisation de parcelle)

Bibliographie: N. Peissard, *Carte archéologique du canton de Fribourg*, Fribourg 1941, 94; *AF, ChA* 1980-1982, 1984, 86.

Le Service archéologique a mené une intervention au lieu-dit Le Pommay, 200 m en contrebas de la *villa rustica* repérée en 1981. Une série de structures excavées d'époque romaine ont été mises au jour, qui s'ajoutent aux quelques monnaies, dont un bronze d'Auguste et d'Agrippa, découvertes par le passé.
La présence de plusieurs tessons de céramique (âge du Bronze?) atteste une occupation protohistorique vraisemblablement plus en amont, peut-être à relier à une découverte de la même époque au lieu-dit La Coulanne en 1982.

***Fig. 13*** *Villeneuve/Le Pommay. Détail du fossé aval, qui recèle un abondant mobilier céramique brûlé.*

Les vestiges comprennent des fosses circulaires creusées dans le substrat argileux, dont le diamètre atteint 2 m pour une profondeur d'environ 1-1,50 m. Leur profil dissymétrique notamment permet de les interpréter comme des fosses d'extraction d'argile. L'une d'elles recelait un fragment de *tegula* qui suggère qu'une partie au moins de ces structures remonte à l'époque romaine.
Plus à l'ouest, deux fossés parallèles, orientés approximativement nord/sud, perpendiculairement à la pente, semblent avoir fonctionné successivement (fig. 13). Le plus ancien, en amont, présente un décrochement dans son tracé, qui marque peut-être l'emplacement d'un système de retenue d'eau (?) non conservé. Le fossé a été comblé à une date qui reste difficile à déterminer. Quelques fragments d'amphore Dressel 1 scellaient le comblement de la structure.
Le second fossé, environ trois mètres en contrebas, présente un profil en «V» avec un fond aplati, large de 0,20 m. Cette structure, qui doit également avoir revêtu une fonction de drainage présentait, dans la partie inférieure de son comblement, du mobilier contemporain de celui qui scellait le premier fossé et dont la composition appelle quelques remarques.
Les vestiges se composent en effet des restes d'une tombe à incinération répandue dans le fossé. Aux nombreux ossements humains calcinés se mêlent des fragments métalliques déformés par le feu (clous en fer et en bronze, appliques en bronze ayant peut-être appartenu à un coffret), ainsi que de la céramique surcuite: plats et assiettes en terre sigillée italique (Haltern 1b), plats à engobe interne, céramique indigène peinte, gobelet d'Aco. A ce mobilier d'époque augustéenne s'ajoutent quelques amphores Dressel 1, peu ou pas brûlées, qui appartiennent peut-être à une occupation antérieure.
Outre le contexte de découverte, l'intérêt du matériel retrouvé dans les fossés réside dans sa datation, puisqu'il démontre une occupation précoce des campagnes dans la Broye. Les découvertes remontant au règne d'Auguste n'étant pas légion en milieu rural, on mesure l'importance du site de Villeneuve. (hv, jm)

**Wünnewil-Flamatt** ㉑ **MA, MOD**
**Schlösslistrasse**
1186, 587 700 / 191 350 / 610 m
Nicht geplante Rettungsgrabung
Bibliografie: L. Waeber, *Eglises et chapelles du canton de Fribourg*, Fribourg 1957, 369-370.

Die Kirche St. Margareta, im Verzeichnis der Pfarrkirchen des Bistums Lausanne aus dem Jahr 1228 erstmals erwähnt, wurde im Jahr 1446 durch Brand zerstört. Nach einem ersten zögerlichen Wiederaufbau folgten 1624 und 1773-75 zwei weitere Neubauphasen. Langhaus und Chor des jüngsten Gebäudes wurden 1865 erweitert. 1968 wurde die Kirche schliesslich abgetragen, um an anderem Ort wiedererrichtet zu werden.
Bei Arbeiten für einen Kanalanschluss am Ort der ehemaligen Kirche wurden die Fundamente des 1968 abgebrochenen Glockenturmes freigelegt. Sie bestehen aus mit Kalkmörtel gebundenem Bruchsteinmauerwerk aus Molassesandstein. Hingegen konnten die Fundamente der ersten Bauphasen der Kirche nicht erfasst werden, weil sie sich ausserhalb des von den Arbeiten betroffenen Bereichs, vermutlich weiter östlich, in Richtung des Chores befinden.
Im Kanalisationsgraben wurden ausserdem mehrere neuzeitliche Gräber in der Südostecke der Parzelle angeschnitten. (hv)

| | |
|---|---|
| **ME** | Mésolithique/Mesolithikum |
| **NE** | Néolithique/Neolithikum |
| **PRO** | Protohistoire/Vorgeschichte |
| **BR** | Age du Bronze/Bronzezeit |
| **HA** | Epoque de Hallstatt/Hallstattzeit |
| **LT** | Epoque de La Tène/Latènezeit |
| **R** | Epoque romaine/römische Epoche |
| **HMA** | Haut Moyen Age/Frühmittelalter |
| **MA** | Moyen Age/Mittelalter |
| **MOD** | Epoque moderne/Neuzeit |
| **IND** | Indéterminé/Unsicher |